

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ,  
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

**Arrêté du 22 décembre 2008 portant nomination à la commission chargée du contrôle de la publicité et de la diffusion de recommandations sur le bon usage des médicaments auprès de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé**

NOR : SJSP0831332A

La ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative,  
Vu le code de la santé publique et notamment les articles R. 5122-36 à R. 5122-47 ;  
Vu l'arrêté du 20 novembre 2006 portant nomination à la commission chargée du contrôle de la publicité et de la diffusion de recommandations sur le bon usage des médicaments,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Est nommée membre de la commission chargée du contrôle de la publicité et de la diffusion de recommandations sur le bon usage des médicaments, en qualité de représentant des organismes représentatifs des fabricants de produits pharmaceutiques :

Membre suppléant : Mme Lacoste (Marie-Laure) en remplacement de M. Maillard (Eric).

#### Article 2

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère chargé de la santé.

Fait à Paris, le 22 décembre 2008.

Pour la ministre et par délégation :  
*La sous-directrice de la politique des pratiques  
et des produits de santé,*

C. LEFRANC